

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du		<b>5 mars 2019</b>		à	<b>19h30</b>	
<i>N° délibération</i> <b>D2019-02-01</b>		<i>Date de convocation</i> <b>26 février 2019</b>		<i>Date d'affichage</i> <b>26 février 2019</b>		
<i>Nombre de conseillers</i>						
<i>En exercice</i> <b>15</b>	<i>Présents</i> <b>14</b>	<i>Absents exc.</i> <b>1</b>	<i>Absents</i> <b>0</b>	<i>Votants</i> <b>14</b>		
<i>Etaient présents</i>						
M. WOLLJUNG Serge	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTTI Claudie				
M. OLEKSIUK Nicolas	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel				
Mme PIQUEMAL Anne	M. FALLITO Giovanni					
M. MULLER Jean-Marie	Mme PREVOT Nadège					
Mme MARTIGNON Sonia	Mme BOULANGE Rachel					
M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine					
<i>Etaient absents excusés</i>						
M. MARION Julien	Pas de pouvoir					
Objet :		<b>Vente d'un terrain communal</b>				

**Considérant** les travaux d'aménagement de la zone de l'école et la réalisation de la rue de la Goulue ;

**Vu** le croquis de division effectué par Monsieur Hervé Helstroffer, Géomètre - expert ;

Le Maire expose que l'entreprise chargée des travaux a édifié le mur de soutènement entre les bornes 5055 et 5104 alors qu'il aurait du être posé entre les bornes 5055 et 5051. Une parcelle communale de 12 m<sup>2</sup> cadastrée section1 n° 348 se trouve donc désormais isolée entre la rue de la Goulue et la propriété privée cadastrée section1 n°297. Cette petite parcelle séparée de la rue par ce mur de soutènement surélevée d'un grillage est très difficile d'accès et donc à entretenir par la commune.

Le Maire propose donc la vente de cette parcelle d'une surface de 12 m<sup>2</sup> aux propriétaires de la parcelle cadastrée section 1 n°297 pour l'euro symbolique. Ces futurs nouveaux propriétaires se sont engagés à entretenir cette parcelle de 12m<sup>2</sup> qui leur appartiendra et éviteront ainsi une désagréable zone de friche.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :**

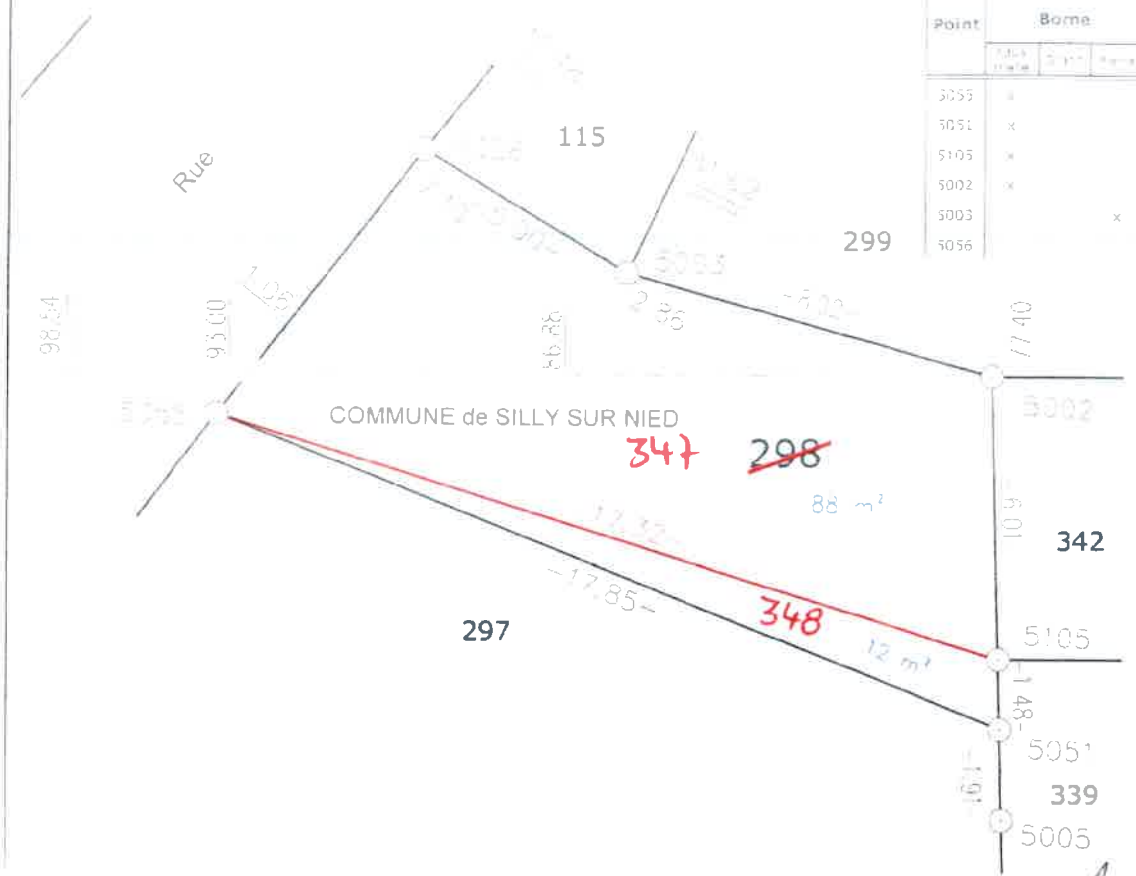
- **AUTORISE** le Maire à signer un compromis de vente avec les propriétaires.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents et à engager toutes les démarches pour la vente de ce terrain.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Commune SILLY SUR NIED  
 Adresse Village  
 Code commune 57854  
 Prefixe 00C  
 Section 01  
 n° croquis **213**  
 Parcelles mères 298  
 Géomètre-expert/Pars agréée Identifiant HELSTROFFER 04813  
 n° dossier 19035  
 Feuille Numéro 1 Total 1

Plan de situation  
 Tableau

Point	Matériau			
	Borne		Boul.	
	Mit. (mètre)	Bois	Béton	Autre
5055	x			
5051	x			
5105	x			
5002	x			
5003			x	
5056				



Fait à Silly-sur-Nied, le 5 mars 2019  
 Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

*[Signature]*  
  
 Signature et cachet